Les Cytises / Rechèvres

Mercredis et petites vacances

Situé à Chartres

PROJET PEDAGOGIQUE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Table des matières

01 La Fédération Générale des PEP

02 L'Association Départementale des PEP d'Eure-et-Loir

03 Le territoire chartrain

04 La structure Cytises / Rechèvres

05 Projet pédagogique en équipe

01

La Fédération Générale des PEP

LES PEP, PLUS DE 90 ANS D'ACTIONS ET D'INNOVATIONS SOCIALES !

L'œuvre des Pupilles de l'Enseignement Publique est créée en 1915 par des universitaires entourés d'enseignants et amis de l'école publique pour aider matériellement et moralement les orphelins et victimes de guerre, puis les enfants de mutilés et réformés, fréquentant ou ayant fréquentés l'école publique : c'est l'époque du fameux « sou des pupilles ». Cette œuvre se définit dès son origine comme œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité, éducation par la solidarité.

Les sections qui la constituent se transforment rapidement en associations départementales autonomes, sous le régime de la loi de mai 1916 à titre d'œuvre de guerre autorisée à faire appel à la générosité publique, présidées par des inspecteurs d'académie, des recteurs ou des hommes politiques. Ces associations départementales se réunissent le 18 mai 1917 en une Fédération nationale, reconnue d'utilité publique le 16 août 1919, qui devient leur trait d'union. Dès 1926 les PEP étendent leur assistance à « tous les enfants et adolescents fréquentant ou ayant fréquentés les établissements d'enseignement public qui ont besoin d'assistance matérielle ou morale » et à « tous les enfants victimes de l'iniquité sociale ».

01

Les années 50 voient l’activité des PEP se développer dans des domaines plus proches de l’école, plus complémentaires de l’activité scolaire proprement dite, sous la forme de l’organisation de classes de découvertes ; l’aide à l’enfance en difficulté se trouvant au carrefour de l’école et de la politique menée en matière de santé, puis le développement de l’action en faveur de l’enfance handicapée. À partir de 1986, les PEP mettent en place des actions de soutien scolaire pour les enfants momentanément hors de l’école qui se structureront sous l’appellation SAPAD (service d’assistance pédagogique aux enfants malades ou accidentés).
Aujourd’hui comme hier, devant les situations nouvelles engendrées par les évolutions du contexte économique et social, les PEP inventent de nouvelles actions, à la fois éducatives et sociales.

01

CE QUI NOUS ANIME

Permettre l’accès à l’éducation, aux vacances, aux loisirs, à la culture et aux sports pour tous

Favoriser l’inclusion dans la société

Prévenir et agir contre les inégalités éducatives et sociales

CE QUI NOUS PORTE

L’inclusion, pour tous

La solidarité, entre tous

01

NOS PRINCIPES CLES

Profondément attachées aux valeurs de l’éducation populaire et de l’économie sociale et solidaire, nos ambitions s’articulent autour de quatre piliers

1

Promouvoir et accompagner la démarche d’autonomie et le pouvoir d’agir.

2

Contribuer à l’émancipation pour lutter contre les violences et les inégalités.

3

Tisser du lien social, faire des différences une force commune.

4

S’inscrire dans une démarche citoyenne écoresponsable.

02

L’association départementale des PEP d’Eure-et-Loir

NOTRE ASSOCIATION ET SON HISTOIRE

Juin 1926 : Création de l’ADPEP 28. Les premières actions sont essentiellement des aides matérielles et des aides aux départs en vacances 1947 : Le premier centre de vacances à Cadéac est acheté grâce à des fonds recueillis dans des écoles.

1965 : Ouverture du premier centre à caractère médico-social, l’IME de Mainvilliers, suivi en 1970 du CMPP de Chartres, en 1973 du CMPP de Dreux et en 1975 de l’IME A. Fauvet de Nogent-le-Rotrou. Cette orientation fait suite à la volonté des administrateurs de faire vivre les valeurs de la République et de permettre à tous les enfants quelles que soient leurs origines ou difficultés de bénéficier d’une prise en charge éducative, pédagogique et thérapeutique.

1974 : La ville de Chartres donne la gestion de son centre de loisirs de Sours à l’Association. Depuis cette date, c’est l’ensemble des centres de loisirs de la collectivité qui lui sont confiés.

1990-2000 : C’est durant cette décennie que la prise en charge en milieu fermé marque le pas et que d’autres modalités sont envisagées à travers la création d’un SESSAD DI en 1997 / 1998 puis d’un SESSAD TCC en 2000, structures qui visent l’accompagnement et le soutien à l’enfant ou à l’adolescent en coordination étroite avec ses besoins. 1994, quant à elle, marque la délégation de gestion du centre de vacances la « villa Eole » en Normandie, propriété de la ville de Mainvilliers.

2001 : Ouverture du SAPAD, qui participe à cette volonté d’accompagner les jeunes en difficulté, qui est ici liée au cursus scolaire.

2004 : Création de l’ESAT « Hors les murs » qui accueille des adultes en insertion professionnelle mis à disposition dans les collèges ou dans des entreprises du département tout en bénéficiant d’activités de soutien et de formations adaptées.

02

2007 : L'ITEP ouvre à Senonches et sera suivi par celui de Morancez en 2013. Le dispositif, intégrant le SESSAD TCC, a pour objectif de proposer à des enfants ayant des difficultés à vivre avec les autres dans un environnement sécurisé sans rupture avec son milieu scolaire et familial. En 2009, le groupe d'entraide mutuelle de Nogent-le-Rotrou, GEM, est repris et a pour but de rompre l'isolement de personnes fragiles.

2009 : Première structure Petite Enfance créée et gérée par les PEP. A ce jour, 9 structures Petite Enfance sont pilotées par les PEP 28. Reprise des 2 centres sociaux de Lucé qui accueillent un public venant d'horizons multiples et qui construisent des projets visant l'insertion et l'émancipation sociale.

2010 : Création d'un Point Info Famille (PIF), lieu ressource sur la parentalité et qui répond aux besoins des personnes accueillies en centre social.

2016 : Ouverture de l'Espace Ressources Handicap, appelé désormais Pôle Ressources Handicap qui permet de travailler une philosophie commune au sein de l'Association quant à l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les structures de loisirs.

2017 : Parallèlement et progressivement- les IME et SESSAD DI se transforment en Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif (DAME), dispositif qui vise à accompagner les enfants dans le cadre du suivi de l'inclusion en travaillant avec les enseignants au plus près des projets individuels. 2017 a aussi été marqué par le transfert de gestion de l'Institut André Beulé qui accueille des enfants sourds ainsi que le Centre du Langage et des Apprentissages (CDLA), rattaché au CMPP de Chartres. Sur 2017, on répertorie 87 accueils de loisirs et sites 3-17 ans gérés sur le département ainsi que des séjours vacances, le périscolaire et les Temps d'Activité Périscolaire (TAP) qui sont pris en charge par des professionnels des PEP 28.

02

NOTRE ORGANISATION SUR LE TERRITOIRE

PEP 28

Président de l'association
Vincent MOREAU

Directrice générale
Julie BOURGEOT

3 domaines d'activité :

Secteur : PSM2S
Politiques Sociales et Médico – Sociales et de Santé

Secteur : PESP
Politiques Educatives et Sociales de Proximité

Secteur PEVLCS :
Politiques Educatives Vacances, Loisirs, Culture et Sport

Directrice PESP
Katy GRANDJEAN

Directeur de Pôle Enfance Jeunesse
Florian VABOIS

Adjointe de pôle Enfance Jeunesse
Solène LOPEZ
Aurélien POULAIN

03

Le territoire chartrain

LA VILLE DE CHARTRES, QUELQUES INFORMATIONS GENERALES

CHARTRES

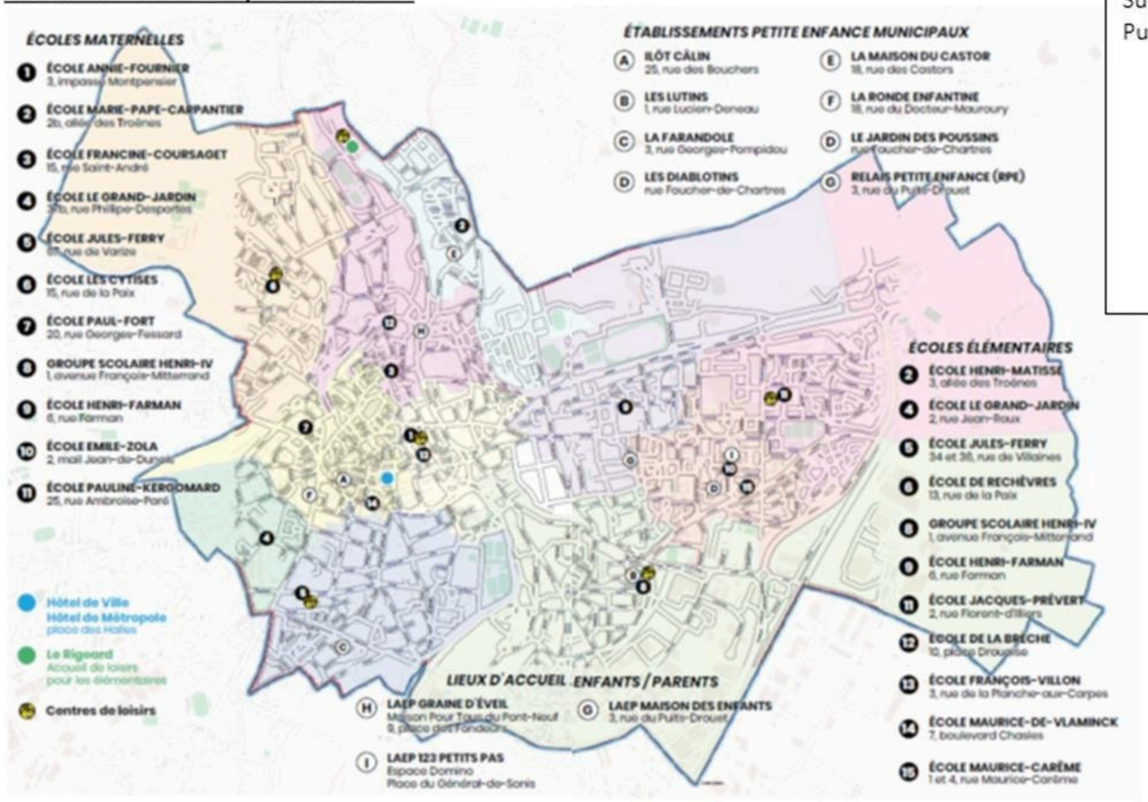
- En Eure-et-Loir à 96 km au Sud-Ouest de Paris
- 40 000 habitants
- Région Centre Val de Loire
- Chartres a la plus grande Cathédrale d'Europe
- Préfecture du département
- "Capitale de la Bauce"



03

LA VILLE DE CHARTRES, LES ACCEUILS

LA VILLE DE CHARTRES, LES ACCUEILS :



Sur la ville de Chartres, par Délégation de Service Public, les PEP 28 s'occupent de :

- 1 Accueil de loisirs exclusivement Elémentaires
- 2 Accueils de loisirs exclusivement Maternelles
- 3 Accueils de loisirs Maternelles/Elémentaires
- 13 lieux d'Accueils Périscolaires Matins et Soirs soit dans toutes les écoles Publiques de la Ville

Les lieux d'accueils exclusivement Maternelles :
Henri-IV
Uniquement les mercredis
1, avenue François-Mitterrand
Tél. 06 26 76 15 16
alsh.chartres.henriIV@pep28.asso.fr
Annie-Fournier
Uniquement les mercredis
3, impasse Montpensier
Tél. 06 27 82 37 34
alsh.chartres.fournier@pep28.asso.fr

Le lieu d'accueil exclusivement Elémentaires :
Le grand jardin
Uniquement les mercredis
Rue Philippe Desportes
Tél. 06 72 75 24 46
alsh.chartres.grandjardin@pep28.asso.fr

Les lieux d'accueils pour Maternels/Elémentaires
Pauline Kergomard/Jacques Prévert
2, rue Florent-d'Illiers
Tél. 06 46 08 09 61
alsh.chartres.kergomard@pep28.asso.fr
Les Cytises /Rechèvres
31, rue Huysmans
Tél. 06 22 87 62 68
alsh.chartres.cytises@pep28.asso.fr
Jules-Ferry maternelles et élémentaires
34-36, rue de Villaines
Tél. 06 12 63 55 52
alsh.chartres.ferry@pep28.asso.fr

Coordonnées importantes :
Siège des PEP 28 : 02 37 88 14 14 ou standard@pep28.asso.fr
Secrétariat PEP 28 Pôle Chartres : 02 37 88 14 14 ou secretariatchartres@pep28.asso.fr
Adjoint de Pole Chartres : 06 27 74 60 87 ou ajointdelpole6@pep28.asso.fr

04 La structure des Cytises/Rechèvres

LE TERRITOIRE

La commune de Chartres, située à une heure de Paris, dispose d'une popularité nationale et internationale grâce notamment à la célèbre cathédrale Notre Dame de Chartres, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. Il est possible de l'apercevoir à l'œil nu à plus de 10 kilomètres, étant construite sur le piton rocheux, point culminant de la ville (170m d'altitude). La cathédrale Notre Dame de Chartres reste un chef d'œuvre de L'architecture et du patrimoine avec ses 4000 figures sculptées ainsi que ses 5000 personnages sur vitraux d'époque.

A proximité de ce monument, nous pouvons y retrouver des lieux culturels et historiques tout aussi intéressant :

- Le Musée des beaux-arts
- Le COMPA
- Le Centre International du Vitrail
- La maison de l'archéologie
- Le Musée de l'école de Chartres et d'Eure-et-Loir

04

A l’instar de ces lieux, la ville de Chartres articule culture, loisirs, patrimoine et plaisir au travers de différents événements et ateliers tels que lesmaitres verriers, les mosaïstes, les peintres muralistes ou encore sur différents sites incontournables de la ville :

La Maison Picassiette

L’Odyssée

La Médiathèque de Chartres

Le Théâtre de Chartres

Chartres en Lumière

04

Le quartier de Rechèvres est issu de la construction de 200 maisons individuelles HLM après la seconde guerre mondiale. Peu à peu au fil des années, la population du quartier est devenue vieillissante mais ce quartier est, depuis 5 ans, en pleine rénovation et en pleine expansion immobilière avec l'afflux de nouvelles familles ayant de jeunes enfants. Elle se situe au cœur du quartier près des petits commerces (bar, restaurant kebab, boulangerie) d'une maison de quartier et du lycée polyvalent Jehan de Beauce à un kilomètre du centre-ville de Chartres.

L'accueil de loisirs se situe au 31, rue Huysmans à Chartres

Les bâtiments de l'école maternelle « Les Cytises » sont accolés avec ceux de l'école élémentaire de « Rechèvres » dans laquelle les enfants
poursuivront naturellement leur scolarité.

Le tissu social d'origine des enfants :

Les enfants de l'accueil de loisirs sont issus de familles des classes populaires habitants les logements sociaux (les projets : Rechèvres 200 et des Bas- Menus) et des familles de la classe moyenne, habitant des vieilles maisons (rue de Fresnay et rue de Rechèvres). Le projet ZAC a vu le jour.
Il vise la rénovation des installations et la construction de nouveaux logements. En effet, le quartier de Rechèvres est connu pour sa tranquillité et nombreuses activités artistiques (peinture, couture, danse...). La pauvreté reste un phénomène limité dans ce quartier tandis que la mixité sociale est présente dans des normes conformes à la moyenne nationale.

04

LA STRUCTURE

Les informations essentielles

Nom de la structure	LES CYTISES / RECHEVRES
Adresse	31 rue Huysmans à Chartres
Téléphone	06 22 87 62 68
Horaires d'ouverture	7h30 à 18h30

Coordonnées également importantes

Siège des PEP 28 :
02.37.88.14.14 ou standard@pep28.asso.fr

Secrétariat PEP 28 Pôle Chartres :
secretariatchartres@pep28.asso.fr

Adjoints de Pôle Chartres

Autélien POULAIN :
06.27.74.60.87 ou adjointdelpole6@pep28.asso.fr

Solène LOPEZ :
06.18.85.45.86 ou adjointdelpole10@pep28.asso.fr

04

LES CAPACITÉ D'ACCUEIL

Périodes	Nombre de 3-5 ans : Cytises	Nombre de 6-11 ans : Rechèvres	Total
MERCREDIS	62	80	142
AUTOMNE	40	48	68
FIN D'ANNEE	32	36	68
HIVER	32/40	48	70/88
PRINTEMPS	32/40	48	70/88

04

La description des locaux

L’accueil de loisirs se situe, dans le quartier de Rechèvres.

Pour les enfants d’âges maternels

Nous avons à notre disposition un bâtiment au fond de la cour de récréation de l’école élémentaire de Rechèvres, au rez de chaussée uniquement :

- Une entrée avec les portes manteaux
- Quatre salles d’activités avec un aménagement adapté à l’âge des enfants : jeux de sociétés, jeux d'imitation, jeux de construction, livres et albums
- Une salle de repos aménagé avec des lits
- Deux petites salles pour les temps calmes
- Une cuisine
- Un local de rangement
- Un bureau
- 5 sanitaires pour les enfants et 1 sanitaire pour adulte (ou enfants en situation d’handicap).

04

La description des locaux

Pour les enfants d'âges élémentaires

Nous avons à notre disposition une partie de l'école élémentaire :

- Un grand préau
- Un petit préau
- Une salle à l'étage (partagée avec les enseignants)
- 6 sanitaires pour les enfants et 1 sanitaire pour adulte en situation d'handicap (en 2 lieux distincts)
- Une grande cour de récréation

Pour les 2 tranches d'âges

Nous avons à notre disposition les 2 salles de restauration de l'école élémentaire de Rechèvres.

A proximité de l'accueil se trouve le jardin d'horticulture, le parc André Gagnon ainsi que le bois des Poteries.

Dans l'école maternelle « les Cytises » nous pouvons avoir à notre disposition la salle de restauration, le préau ainsi que la cour de récréation aménagée avec des toboggans et divers jeux de motricité.

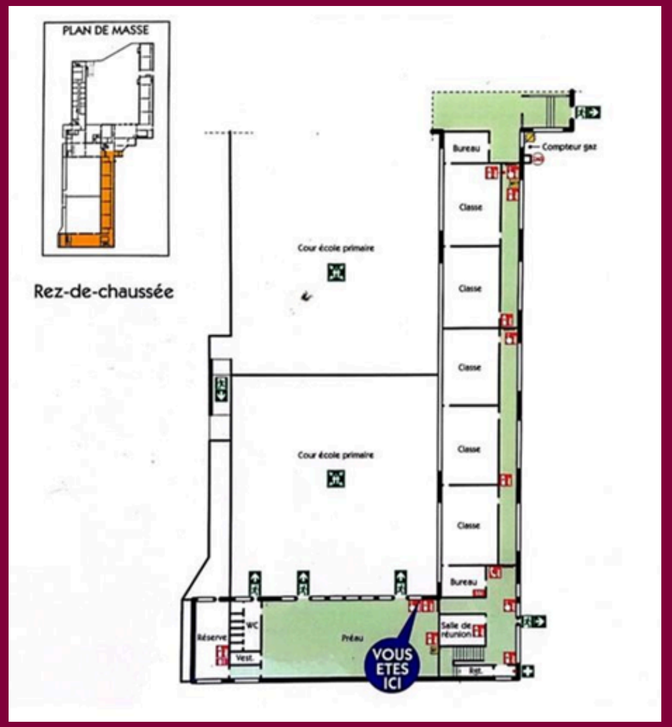
04

La description des locaux



En orange, les salles utilisées par les maternelles

Le préau utilisé pour les élémentaires



04

L’équipe d’animation
LES CYTISES

BIDARD Maryline
BPJEPS

MURACCIOLE Nadège
BAFA

ANTOINE DIT POLI Lynda
CPJEPS

ACCUS Justine
CAP Petite Enfance
Stagiaire BAFD

CASADO Déborah
BAFA

LACROIX Amandine
Master MEEF

FRANCILLON Ewen
BPJEPS

AUBERTHIE Maïlyss
CAP Petite Enfance
Renfort d’équipe

04

L’équipe d’animation RECHEVRES

BIDARD Maryline
BPJEPS

SIBY Issiyaka
BAFA

TRAILOVIC Kristina
BAFA

ROUSSEAU Brendan
BAFA

EDELBLUT Elisa
BAFD

HAMADI Djamel
BAFD

GIRARD Tom
BAC PRO AEPA

BINATE Edith
Agent de restauration et d’entretien

04

Les rôles de chacun

Le directeur

- A une démarche éducative et valorise le respect des personnes
- Adhère au projet éducatif des P.E.P et défend les valeurs des P.E.P.
- Informe et entretient les relations avec familles
- Projet pédagogique rédigé en équipe
- Gère les documents administratifs
- A la responsabilité de tous les enfants de l'accueil de loisirs, de l'organisation et du suivi pédagogique
- Recrute et remplace le personnel en cas d'absence
- Organise les réunions de préparations
- Réserve les transports, les repas
- Réserve les activités spécifiques (intervenants, sorties, ...)
- A un suivi des stagiaires BAFA
- Veille à l'aménagement et entretien de l'accueil de loisirs
- Veille à l'infirmerie et au suivi des enfants
- Budgète et a un suivi budgétaire (inventaires, achats, ...)

L'animateur

- Accueille les enfants et les parents
- Prend connaissance du projet éducatif
- Etablit et rédige le projet pédagogique en équipe
- Rédige un projet d'animation
- Prévoit un planning d'activités (Choix, préparation, animation et bilan)
- A la responsabilité du groupe d'enfants dont l'animateur à la charge ainsi que des enfants fréquentant le centre de manière générale
- Participe à la vie quotidienne
- Range et nettoie après l'activité.
- Etablit une liste de courses pour les activités
- Est responsable de la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Pour permettre l'inclusion des enfants en situation d'handicap et garantir un accueil adapté, une animatrice supplémentaire vient renforcé l'équipe d'animation.

04

Les rôles de chacun

Le personnel de service

- Favorise l'autonomie de l'enfant au moment des repas, associé au projet pédagogique au même titre que les autres membres de l'équipe.
- Préparation des couverts dans le réfectoire de l'école selon le nombre d'enfants transmis par la direction
- Réchauffe des plats
- Elaboration d'échantillon des aliments
- Service sur les différentes tables lors du midi
- Nettoyage des couverts et du réfectoire

L'assistant sanitaire

= le directeur

- Suite à la lecture des fiches sanitaires de liaison, le directeur informe les animateurs des allergies, des difficultés de santé et des précautions à prendre.
- Affichage des allergies alimentaires à la cantine. - Vérification régulière des trousses à pharmacie.
- Information des parents à l'accueil du soir, en cas de blessures, bosses… Appel des parents et des pompiers en cas d'accident plus grave.

- ADMINISTRATION DE MEDICAMENTS :

- Conformément à la réglementation en vigueur, seuls les médecins, chirurgiens-dentistes, sages-femmes et infirmiers ont la possibilité d'administrer des médicaments. Ceux-ci ne pourront donc pas être administrés à l'Accueil de Loisirs et périscolaire (même si la famille fournit une ordonnance et / ou une autorisation parentale). Si l'enfant a un traitement qui ne peut être prescrit matin et soir, et que la famille n'a pas la possibilité de venir administrer les médicaments elle-même à l'enfant lors de la journée, il incombe à la famille d'indiquer par écrit à l'équipe le nom de la personne qu'elle mandate pour administrer le traitement l'enfant ; sous sa responsabilité, elle peut solliciter :

◆ Soit une personne de son entourage venant à la structure administrer les médicaments à l'enfant,
◆ Soit les services d'une infirmière libérale à ses frais.

Le traitement doit obligatoirement être commencé à la maison pour des raisons de sécurité (risque d'allergie…).
Le directeur applique le protocole établi par le médecin pour les enfants qui ont un PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

04

Informations complémentaires

Une journée type aux Cytises, côté maternelle

Horaires	Activités
7h30 à 9h00	Activité calme : Accueil des parents (planning d'activité, informations…) Temps libre : Accueil des enfants (jeux mis à disposition)
9h00 à 11h30	Appel ; présentation de la journée. Activités ou sortie Rangement de la salle ; hygiène.
11h30 à 14H	Le repas est pris avec les enfants Temps calme avec écoute d'histoires ou de musiques. Repos pour les plus petits : surveillance obligatoire.
14h00 à 16H00	Temps collectif : constitution des groupes d'activités. Faire les fiches de groupes, dossiers sanitaires trousses à pharmacie…pour les sorties. Fin des activités, rangement, hygiène.
16h00 à 16h30	Goûter
16h30 à 18h00	Activité calme et temps libre sous la surveillance des animateurs : accueil des parents et départ des enfants.
18h00 à 18h30	Les enfants inscrits durant cette demi-heure sont sous la surveillance de 2 animateurs : jeux libres Accueil des parents.

04

Informations complémentaires

Une journée type à Rechèvres côté élémentaires

Horaires	Activités
7h30h à 9h00	Activité calme : Accueil des parents (planning d'activité, informations...) Temps libre : Accueil des enfants (jeux mis à disposition)
9h00 à 11h30	Appel ; présentation de la journée. Activités ou sortie Rangement de la salle ; hygiène.
12h00 à 12H15	Départ des enfants inscrits que le matin.
11h30 à 14h00	Le repas est pris avec les enfants en deux services. Temps calme et temps libre
13h30 à 14h00	Accueil des enfants inscrits que l'après-midi
14h00 à 16h00	Appel ; présentation de l'après-midi. Activités ou sortie Rangement de la salle ; hygiène
16h00 à 16h30	Goûter
16h30 à 18h00	Activité calme et temps libre sous la surveillance des animateurs : accueil des parents et départ des enfants.
18h à 18h30	jeux libres Accueil des parents.

04

Informations diverses

LA SÉCURITÉ

1

Procédures de l'exercice d'évacuation

Effectuée 1 à 2 fois à l'année sur les mercredis et 1 fois par période de petites vacances... sifflet (simule l'alarme) Regroupementdes enfants par les animateurs. Le directeur compte les enfants et sortie par la porte du centre.

2

Les interdictions

Tabac : Il est interdit de fumer en présence des enfants. L'aménagement d'une pause cigarette s'effectuera sans désorganiser le fonctionnement du centre, en dehors des murs de l'accueil. Il va de soi que les non-fumeurs doivent bénéficier d'une pause.

3

Pharmacie

3 trousses de pharmacie
Composée de : Compresses, pansements, désinfectant, ciseau, thermomètre frontal, sparadrap, pince à épiler, sac de glaçon, crème contre les coups, couverture de survie....

04 Informations diverses

Le sommeil, le temps calme

Après le repas, temps calme avec écoute d'histoires ou de musique ou repos dans la salle sieste selon les besoins des enfants.

Les transports

Veiller à la sécurité des enfants :
Ceinture de sécurité 1 animateur devant, 1 animateur au milieu et un autre à l'arrière du car.
- Compter les enfants avant de monter, dedans et en descendant.

Les relations avec les familles, avec les enfants

- Mise à disposition du projet pédagogique et notamment sur le site des PEP
- Planning d'activités affiché à l'entrée du centre.
- Communication quotidienne avec les parents
- Communication auprès des familles sur les activités
- Communication auprès des enfants pour connaître leur satisfaction concernant des activités

L'hygiène alimentaire et les repas

- Les enfants se lavent les mains avant et après le repas.
- Chaque animateur qui organise une activité cuisine est responsable de la traçabilité des produits utilisés : conservation d'un échantillon pendant 5 jours ainsi que les codes-barres et les dates de péremption.

Lorsque sur leur temps de travail les Animateurs ou le Directeur sont amenés à prendre leur repas avec les enfants, il s'agit d'un temps pédagogique à part entière.
Par conséquent, le coût de leur repas sera pris en charge par l'Association (il ne peut alors s'agir d'un avantage en nature).

L'animateur accompagne l'enfant vers l'autonomie et donc à : se servir seul, à utiliser les couverts, à goûter à tous les aliments et régule le bruitafin que le temps du repas soit un temps de convivialité.

Les partenaires

Les partenaires institutionnels sont :
Le SDJES : Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport
La CAF : Caisse d'Allocations Familiales
Les temps éducatifs que vivent les enfants à l'accueil de loisirs sont complémentaires avec ceux de l'école, les enseignants sont des partenaires ainsique les familles.

04 EARS : Education Affective, Relationnelle et Sexuelle

L'EARS est un dispositif éducatif et pédagogique destiné aux enfants et aux adolescents.

Les objectifs principaux

- Connaissance de soi : approche axée sur le vivre-ensemble, le respect du corps et des émotions

- Relation aux autres : apprendre le respect mutuel, l'empathie et le sens du consentement
(s'exprimer et écouter un OUI ou un NON)

- Dimension affective et sexuelle : aborder de manière adaptée à l'âge
Les violences sexuelles et sexistes sont une réalité qui concerne tous les milieux sociaux, toutes les tranches d'âge et de nombreux espaces de vie dont les accueils collectifs de mineurs, encouragés par la persistance des inégalités de sexe et de genre dans la société.

Les faits de violences sexuelles et sexistes portent atteinte aux droits fondamentaux de la personne, notamment à son intégrité physique et psychologique, et sont répréhensibles et sanctionnés pénalement.
Conscients des enjeux et déterminés à offrir aux mineurs et aux intervenants un environnement garantissant leur bonne santé physique, mentale et sexuelle, les professionnels, volontaires et bénévoles des accueils collectifs de mineurs se mobilisent.

04 EARS : Education Affective, Relationnelle et Sexuelle

Afin de participer à la lutte contre ces comportements, en tant qu'intervenants dans notre accueil pour mineurs :

1. Nous proclamons comme valeur première le respect des personnes, de leur intégrité physique et mentale.

2. Nous garantissons l'égalité de genre au sein des activités que nous mettons en œuvre.

3. Nous veillons à maintenir un climat serein au sein du groupe et reste à l'écoute de chacun.

4. Nous abordons les questions de vie affective et sexuelle à travers la notion centrale de consentement.

5. Nous sommes formés à la problématique des violences sexuelles et sexistes, connaissons leurs différentes formes et savons comment agir dans la structure.

6. Nous exerçons la plus grande vigilance vis-à-vis des actes sexistes commis par des adultes sur des mineurs ou des mineurs entre eux, et nous nous engageons à les signaler si nécessaire en respectant les procédures prévues au sein de notre organisation.

Voir annexes pages 45-48

05

Construire son projet pédagogique en équipe

Accueil des Maternelles aux Cytises

DIAGNOSTIC

Enfants de quartiers différents (Rechèvres, Bas Menus, Basse ville et Bel Air)

Population sociale mixte

Public accueilli : enfants âgés de 3 à 6 ans

Besoins différents selon l'âge

Accueil d'enfants en situation de handicap

Locaux composés de petites salles, sans grande salle pour organiser des jeux de motricité

PROBLEMATIQUE

Comment respecter le rythme et les besoins des enfants?

05 Construire son projet pédagogique en équipe

Accueil des Maternelles aux Cytises

OBJECTIFS GENERAUX

1) Permettre à l'enfant de prendre des initiatives

Objectifs opérationnels et actions



En instaurant les règles de vie :

→ Sous forme de jeux et d'images
→ Mise en place de jeux de connaissance



En valorisant la participation de chacun :

→ Affichage des réalisations
→ Donner des responsabilités adaptées aux capacités des enfants
→ Mise en place de temps de parole au moment du goûter



En impliquant les enfants dans la vie quotidienne et en développant l'entraide :

→ Choix des enfants parmi les activités proposées ou jeux libres
→ Aide pendant les activités et au rangement
→ Aide entre les enfants d'âges différents



En favorisant lers interactions entre les enfants d'âges différents :

→ Aménagement de l'espace : coins jeux
→ Trois groupes d'activités
→ Projets collectifs : création d'une fresque et de tableaux éphémères
→ Projet de spectacle et de jeux avec les élémentaires de Rechèvres

05

Accueil des Maternelles aux Cytises

Evaluations des objectifs

Indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs

Qu'est-ce que j'observe pour savoir si l'objectif a été atteint ?

Respect des règles de vie
Qualité des échanges entre les enfants
Prise de responsabilités et d'initiatives
Entraide entre les enfants

Outils utilisés

Comment je l'observe ?

Nombre d'interventions de l'animateur
Nombre de conflits
Participation active des enfants
Comportement des enfants

2) Favoriser le développement de l’imaginaire et de la créativité

Objectifs opérationnels et actions

En permettant aux enfants d’exprimer leurs émotions et leurs idées

→ Activités variées : artistiques, sportives, collectives et coopératives
→ lecture de contes et histoires

En favorisant l’experimentation de différentes formes

→ Mise à disposition du matériel
→ Découverte de matériaux et techniques variées
→ Créations libres
→ Inventer leurs propres histoires, personnages.
→ Expériences scientifiques

En organisant des activités autour de thèmes imaginaires :

→ Fôret enchantées, l’espaces, pirates, animaux fantastiques, mondes des couleurs.

En favorisant la mixité filles-garçons :

→ .Jeux d’imitations : dinettes, petites voitures
→ Echanges avec les enfants

05

Accueil des Maternelles aux Cytises

Evaluations des objectifs

Indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs

Qu'est-ce que j'observe pour savoir si l'objectif a été atteint ?

Valorisation de l'expression personnelle

Participation aux activités collectives

Outils utilisés

Comment je l'observe ?

Nombre de productions différentes

Echanges entre les enfants

05

Construire son projet pédagogique en équipe

Accueil des Elémentaires à Rechèvres

DIAGNOSTIC

Enfants de quartiers différents

Population sociale mixte

Public accueilli : enfants âgés de 6 à 11 ans.
5 enfants âgés de 10 ans.

Besoins différents selon l'âge

Locaux composés principalement d'une grande salle (préau fermé) et d'un petit préau et d'une classe.

PROBLEMATIQUE

Comment s'adapter à l'environement ?
Comment favoriser la socialisation des enfants?

05 Construire son projet pédagogique en équipe

Accueil des Elémentaires à Rechèvres

OBJECTIFS GENERAUX

1) Favoriser la solidarité, l'entraide et la bienveillance

OBJECTIFS OPERATIONNELS ET ACTIONS

1

En développant des jeux coopératifs :

→ Jeux de connaissance, grands jeux
→ Jeux de coopération et d'équipe
→ Communication : mise en place de temps d'échanges réguliers
→ Activités mixtes pour renforcer la cohésion de groupe
→ Jeux de ballons et relais

2

En sensibilisant les enfants au respect de soi et des autres

→ Affichage des règles de vie avec les enfants
→ Jeux sur les émotions : mimes ou jeux de rôle
→ Jeux coopératifs
→ Documentaires du FRAPS
→ Intervenante à l'Education Affective, Relationnelle et Sexuelle

3

En responsabilisant les enfants

→ Aide à la préparation des activités, au goûter et au rangement

4

En proposant des projets collectifs nécessitant l'implication de chacun

→ Grand jeu : casino
→ Décoration, spectacle avec les enfants des Cytises

05

Accueil des Elémentaires à Rechèvres

Evaluations des objectifs

Indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs

Qu'est-ce que j'observe pour savoir si l'objectif a été atteint ?

Respect des règles de vie
Qualité des échanges entre les enfants
Intégration de tous les enfants
Entraide entre les enfants

Outils utilisés

Comment je l'observe ?

Nombre d'interventions de l'animateur
Nombre de conflits
Participation active des enfants
Comportement des enfants (utilisation de : jamais, souvent, parfois et tout le temps)

2) Favoriser la créativité

Objectifs opérationnels et actions

1

En proposant une ouverture culturelle

→ Découverte des pays par les pratiques artistiques, par la gastronomie (jeu du goût) et par les différents sports
→ Intervenants de l'association SYKADAP

2

En mettant à disposition le matériel

→ Création de maquettes
→ Choix des réalisations

3

En créant des espaces d'expression

→ Mur d'expression
→ Ecriture de poèmes
→ Création de musiques

4

En valorisant les initiatives et la participation des enfants

→ Exposition des réalisations le mercredi 16/12 aux familles

05

Accueil des Elémentaires à Rechèvres

Evaluations de l’objectif

Indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs

Qu’est-ce que j’observe pour savoir si l’objectif a été atteint ?

Les enfants ont-ils réalisés des productions diversifiées?
Les enfants ont-ils réussi à s’exprimer?

Outils utilisés

Comment je l’observe ?

Nombre de production différentes
Utilisation du mur d’expression

05

Accueils des matins et soirs au périscolaire

DIAGNOSTIC

Public accueilli :

- **Le matin :** les enfants sont âgés de 3 à 11 ans

Le nombre d'enfants présents de l'école élémentaire de Rechèvres est supérieur au nombre d'enfants présents de l'école maternelle des Cytises.

- **Le soir :** les enfants sont âgés de 3 à 6 ans et aussi des enfants de 6 à 11 ans de 18h à 18h30.

PROBLEMATIQUE

- Arrivées et départs échelonnés.
- Nombre limité de toilettes : 5 toilettes pour plus de 30 enfants.
- Rythme des enfants : fatigabilité, émotions
- Disposition des locaux par rapport à l'arrivé des parents :

Le matin : un animateur se détache du groupe pour accueillir les parents et les enfants
Le soir : accueil dès 16h30. Lorsqu'un parent sonne pour venir récupérer son enfant, un animateur se détache du groupe pour l'accueillir.

05

Accueils des matins et soirs au périscolaire

EQUIPE D'ANIMATION

BIDARD Maryline
BPJEPS

ACCUS Justine
CAP Petite Enfance
Stagiaire BAFD

CASADO Déborah
BAFA

ANACLET Yann

DEROULEMENT

MATINS :

- **7h30 – 8h20 :** Accueil des familles, les enfants se lavent les mains et se dirige dans la salle d'activité. Proposition de jeux de sociétés, dessins, coloriage, et jeux libre (dinettes, kaplas).
- **8h20 :** Deux animatrices emmènent les enfants de 3 à) 6 ans dans les classes de l'école maternelle et dans la classe supplémentaire qui se situe dans l'école élémentaire. Les enfants de 6 à 11 ans sont dirigés dans la cour de l'école élémentaire accompagnés de 2 animateurs.

SOIRS :

- **16h15 – 16h25 :** Préparation pour le goûter : mise en place des verres, pichets et poubelles de tables.
- **16h25 :** Les animateurs vont chercher les enfants dans l'école maternelle et dans l'école élémentaires (classe des grandes sections). Chaque animateur a une liste des enfants inscrits au périscolaire du soir. L'école nous transmet les informations nécessaires concernant les enfants (ex: petite blessure ou mots dans le cahier car les animateurs feront le lien entre l'école et les familles. Deux groupes sont constitués par classe.

05 Accueils des matins et soirs au périscolaire

- **16h30 :** Lavage des mains
- **16h45 :** Les enfants goûtent et jouent dans deux salles différentes. Les animateurs aident pour l'ouverture des goûters fournis par les familles.
- **17 h :** Passage aux toilettes par groupe ; en priorité aux petits. Nettoyage des tables et balayage de la salle utilisées pour le goûter.

Arrivée échelonné des parents, échanges avec les parents la transmission des informations de l'école et du temps périscolaire.

- **17h15 – 18h :** Activités ou jeux libres : puzzles, dessins, jeux de sociétés. Chaque semaine les enfants choisissent les activités : affichage d'un planning où les enfants accrochent les étiquettes d'activités.
- **18h – 18h30 :** Une animatrice va chercher dans l'école élémentaire les enfants inscrits à la garderie puis regroupement dans une salle avec les enfants du périscolaire soir qui sont aussi inscrits à la garderie.

Jeux libres/ sociétés ou dessins. Echanges avec les familles lors du départ des enfants.

05 Accueils des matins et soirs au périscolaire

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

1) Favoriser l’autonomie

En accompagnant les enfant vers une autonomie progressive en leur permettant de faire des choix, de participer aux actes de la vie quotidienne et de prendre des initiatives dans un cadre sécurisant, bienveillant et ludique.

→ Laisser l’enfant essayer avant de faire à sa place.
→ Mettre le matériel à hauteur des enfants.
→ Encourager l’enfant à ranger après une activité ou un jeu.
→ Permettre de choisir entre plusieurs activités, élaboration d’un planning par semaine.
→ Donner des responsabilités adaptées aux capacités des enfants (ex: mise en place du matériels)
→ Valoriser les efforts.

05 Accueils des matins et soirs au périscolaire

EVALUATION DE L'OBJECTIF

Indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs

Qu'est-ce que j'observe pour savoir si l'objectif a été atteint ?

→ Respect du rythme de l'enfant
→ Est-ce que les enfants s'accordent sur l'élaboration du planning de la semaine ?
→ L'enfant réalise davantage des gestes seul ?
→ L'enfant demande t-il de l'aide lorsqu'il en a besoin ?

Outils utilisés

Comment je l'observe ?

→ Observation de la fatigabilité de l'enfant
→ Echanges avec les enfants et les animateurs

→ Comportement de l'enfant
→ Nombre de demandes

Annexes : EARS - Education affective, relationnelle et sexuelle

Charte des intervenants en accueils collectifs de mineurs contre les violences sexuelles et sexistes

Les violences sexuelles et sexistes sont une réalité qui concerne tous les milieux sociaux, toutes les tranches d'âge et de nombreux espaces de vie dont les accueils collectifs de mineurs, encouragés par la persistance des inégalités de sexe et de genre dans la société.

Les faits de violences sexuelles et sexistes portent atteinte aux droits fondamentaux de la personne, notamment à son intégrité physique et psychologique, et sont répréhensibles et sanctionnés pénalement.

Conscients des enjeux et déterminés à offrir aux mineurs et aux intervenants un environnement garantissant leur bonne santé physique, mentale et sexuelle, les professionnels, volontaires et bénévoles des accueils collectifs de mineurs se mobilisent.

Afin de participer à la lutte contre ces comportements, en tant qu'intervenant au sein d'un accueil collectif de mineur :

1. Je proclame comme valeur première le respect des personnes, de leur intégrité physique et mentale.

2. Je garantis l'égalité de genre au sein des activités que je mets en œuvre.

3. Je veille à maintenir un climat serein au sein du groupe et reste à l'écoute de chacun.

4. J'aborde les questions de vie affective et sexuelle à travers la notion centrale de consentement.

5. Je suis formé à la problématique des violences sexuelles et sexistes, connais leurs différentes formes et sais comment agir dans ma structure.

6. J'exerce la plus grande vigilance vis-à-vis des actes sexistes commis par des adultes sur des mineurs ou des mineurs entre eux, et m'engage à les signaler si nécessaire en respectant les procédures prévues au sein de mon organisation.

Charte des organisateurs d'accueils collectifs de mineurs contre les violences sexuelles et sexistes

Préambule

Les paroles, comportements ou actes de violences sexuelles et sexistes peuvent se matérialiser dans tout espace social, y compris dans les accueils collectifs de mineurs (ACM), où ils peuvent être le fait d'adultes entre eux ou sur des mineurs placés sous leur autorité ou le fait de mineurs entre eux. Répréhensibles, ils peuvent entraîner des condamnations d'autant plus sévères lorsqu'il s'agit de faits commis par des adultes sur des mineurs. Dans tous les cas, les violences sexuelles et sexistes ont des conséquences pour les victimes et peuvent notamment affecter la santé mentale, physique et sexuelle des victimes.

Les acteurs de la filière, gestionnaires et employeurs des ACM, ont la responsabilité de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour offrir aux mineurs et au personnel encadrant un environnement garantissant leur bonne santé, physique, mentale et sexuelle.

Engagés de longue date conformément à leurs valeurs issues de l'éducation populaire, ils décident maintenant de se mobiliser ensemble pour mener une lutte collective contre ces violences.

Dans cet objectif,

Les acteurs du secteur de l'animation, aux côtés du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, adoptent une charte qui constitue le fondement de toute action en matière de prévention, de sensibilisation, de formation, d'éducation et, le cas échéant, de signalement et de sanctions par les autorités compétentes.

Condamnant explicitement toute violence et toute discrimination liée au sexe ou à l'orientation sexuelle, cette charte appelle les organisateurs d'ACM en leur fonction d'employeur et en leur fonction de responsable de mineurs à faire preuve de vigilance vis-à-vis des comportements violents et sexistes, les incite à la bienveillance à l'égard des victimes et à la mise en œuvre des procédures de plainte et de soutien s'il y a lieu.

Elle engage les organisations à promouvoir une attitude préventive et à remplir leurs obligations de signalement en cas de violences identifiées ou suspectées.

Les organisateurs d'ACM et leurs partenaires, signataires de cette charte :

I. En matière de prévention :

1. Proclament comme valeur première le respect des personnes.

2. S’engagent à inscrire la prévention et la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans le projet éducatif.

3. S’engagent à recruter des personnels formés sur les questions relevant des violences sexuelles et sexistes, ou le cas échéant à leur proposer une formation ; et s’assurent que ces formations ont bien été réalisées.

4. Favorisent, à chaque fois que cela est possible, la création de référents « lutte contre les violences sexuelles et sexistes » dans chaque structure d’activités périscolaires et extrascolaires, avec ou sans hébergement.

5. S’engagent à sensibiliser les équipes, notamment au moyen de ressources internes à chaque organisme signataire, et du guide de bonnes pratiques réalisé par la Djepva en relation avec les acteurs du secteur de l’animation.

6. S’engagent à sensibiliser les mineurs et communiquer auprès des familles et des partenaires sur les violences sexuelles et sexistes et les questions d’égalité de genres, au moyen de ressources adaptées, et si possible, réalisées en concertation avec les professionnels et le public.

II. En matière de protection et d’accompagnement des victimes :

7. S’engagent à exercer la plus grande vigilance vis-à-vis des violences sexuelles et sexistes commises par des adultes sur des mineurs ou sur d’autres adultes ou, encore de mineurs sur leurs pairs, et à les signaler, le cas échéant, aux autorités compétentes en suivant les procédures idoines.

8. S’engagent à assurer une veille et un suivi des violences sexuelles et sexistes répertoriés aux niveaux local et/ou national.

9. S’engagent à assurer la protection des victimes et des témoins éventuels par des mesures dont ils détiennent la prérogative (suspension, changement d’affectation en attente d’une éventuelle décision de justice, licenciement, etc.) tout en respectant la présomption d’innocence.

10. S’engagent à orienter les victimes vers les structures de prise en charge psychologique, administrative et/ou judiciaire.

III. En matière d’évaluation et de communication :

11. S’engagent à contribuer à la réalisation d’un bilan national, sous l’égide des services de l’État, des violences sexuelles et sexistes commis au sein des accueils collectifs de mineurs ou en relation avec ces derniers pour autant qu’ils concernent des personnes impliquées dans l’environnement des ACM.

12. S’engagent à participer à des actions de communication et d’information proposées par les services de l’État aux niveaux local et national et s’appuyant notamment sur le bilan annuel.

ENFANTS DE 3 À 6 ANS

BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité
et de communication

Identification aux parents du même sexe

Prise de concience de son corps
et de sa personne

Exploration du milieu,
besoin d'expérience et de manipulation

Curiosité du sexe opposé

Instabilité et variation des intérêts



ACTIVITÉS POSSIBLES

Comptines, chants, contes et marionnettes

Activités créatives et de bricolage

Activités manuelles autour de la sensorialité (pâte à sel, pâte à modeler, peinture avec les doigts, etc.)

Activités sportives (jeux de ballon, jeux coopératifs, jeux de poursuite, parcours, relais, défis, courses, etc.)

Ateliers cuisine

Jeux d'imitation
(jouer à la marchande, à la poupée, à la maîtresse, au pompier, au docteur, au policier, etc.)

ENFANTS DE 6 À 8 ANS

BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité
et de communication

Identification aux parents du même sexe

Prise de concience de son corps
et de sa personne

Exploration du milieu,
besoin d'expérience et de manipulation

Curiosité du sexe opposé

Besoin de socialisation
(sens du donner et du recevoir, d'échange)



ACTIVITÉS POSSIBLES

Chants, contes et jeux dansés

Déguisements et maquillage

Activités créatives et de bricolage

Activités de construction
(cabanes, cerfs-volants, etc.)

Activités sportives (jeux de ballon, jeux coopératifs, jeux de poursuite, jeux d'adresse, etc.)

Jeux d'échanges et collections

Ateliers cuisine

Découverte d'un milieu / de la nature

ENFANTS DE 8 À 10 ANS

BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité et de communication

Les parents ne sont plus la seule référence
(les copains, le maître, l'animateur)

Apparition d'un besoin de compétition, de se mesurer à l'autre

Besoin de justice et d'équité

Début d'une séparation filles/garçons
(on ne joue plus ensemble)

La socialisation s'affirme
(la bande de copains, la règle)

Besoin de s'exprimer par des réalisations achevées : l'objet



ACTIVITÉS POSSIBLES

Début des grands jeux
(jeux de piste, chasse au trésor, olympiades, etc.)

Activités sportives et baignade (jeux de ballon, jeux coopératifs, jeux de poursuite, jeux d'adresse, etc.)

Activités de construction
(cabanes, cerfs-volants, maquettes, etc.)

Activités créatives et de bricolage

Activités d'expression

Lecture, contes, histoires

Chants, danses et jeux dansés

Découverte d'un milieu / de la nature

Activités autogérées
(sous la surveillance d'un adulte)

Je Suis Animateur.fr

ENFANTS DE 10 À 12 ANS

BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité
et de communication

Besoin de se situer comme « grands », on
ne joue plus avec les « petits »
et on rejette les jeux de « petits »

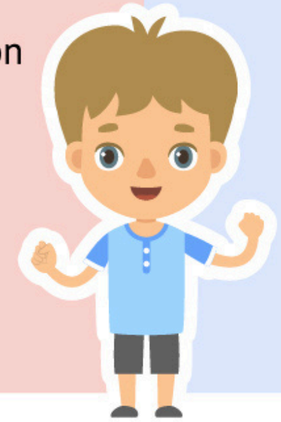
Besoin de compétition

Besoin de justice et d'équité

La séparation des sexes devient opposition
dans certaines occasions

Formation des bandes

Maturation
(généralement plus rapide pour les filles)



ACTIVITÉS POSSIBLES

Grands jeux
(jeux de piste, chasse au trésor, cluedo, etc.)

Activités sportives et de plein air
(jeux de compétition, rallyes, défis, etc.)

Activités créatives élaborées

Activités d'expression

Lecture (BD, romans, mangas, etc.)

Chants et danses

Découverte d'un milieu / de la nature
(cueillette, création d'un herbier, etc.)

Balades à la journée et camping

Activités autogérées
(sous la surveillance d'un adulte)

Merci pour votre attention